

## Club Ecomobilité – Message du 20 octobre 2019

Nous avons appris cette semaine que la **réglementation sur les trottinettes** intègre dans le Code de la route ces objets qui avaient proliféré dans un vide juridique. En même temps leur **stationnement** en dehors des zones affectées va être passible d'**amendes**. Les sociétés qui les mettent en place (et les repositionnent si nécessaire ) pourront **répercuter** ces amendes sur leurs clients. A **Paris**, où plusieurs start up s'étaient positionnées comme **opérateurs** pour essayer d'occuper la voie publique, la **Ville** va **limiter leur nombre** et la quantité maximum d'**engins autorisés**. [https://france3-regions.francetvinfo.fr/paris-ile-de-france/paris/paris-utilisateurs-trottinettes-lime-vont-devoir-payer-lors-mise-fourriere-1739811.html#xtor=EPR-521-\[france3regions\]-20191022-\[info-bouton1\]&pid=](https://france3-regions.francetvinfo.fr/paris-ile-de-france/paris/paris-utilisateurs-trottinettes-lime-vont-devoir-payer-lors-mise-fourriere-1739811.html#xtor=EPR-521-[france3regions]-20191022-[info-bouton1]&pid=)

La **Région Ile de France** se propose d'investir pour les **Jeux Olympiques 2024** en matière de véhicules autonomes. Nos collègues de **Bus et Cars Connexions** précisent les modalités de ce projet, qui nécessitent des **investissements** pour que les **véhicules autonomes** puissent coexister avec des **véhicules normaux** dans des conditions satisfaisantes. Reste à savoir si l'**exclusivité** dont il est question porte sur les navettes qui auront les moyens de se payer un **parcours pour aller à une compétition des jeux Olympiques** ou sur l'utilisation d'une partie de la voirie des autoroutes d'Ile de France pour **faire circuler des véhicules pilotables à distance en pelotons**, notamment pour transporter leurs bagages. <http://www.busetcar.com/renault-et-waymo-vont-proposer-des-vehicules-autonomes-entre-la-defense-et-roissy/>

Le **SER (Syndicat des Equipements de la route)** <http://www.equipements-routiers-et-urbains.com/> a organisé une **conférence à la Sorbonne** à l'occasion de sa participation à un salon professionnel, en coopération avec l'Association sur l'Histoire de la Mobilité <https://t2m.org/>. Au cours de cette réunion, la **députée européenne Nathalie Colin-Oesterlé** a souligné que: *« Les réglementations routières, que ce soit le marquage au sol, la signalisation ou les feux tricolores relèvent de chaque État membre. Habitant moi-même à Metz, il m'arrive fréquemment de me rendre au Parlement européen à Bruxelles en voiture. J'emprunte des routes françaises, luxembourgeoises et belges et je constate que l'harmonisation n'existe pas – en tout cas pas suffisamment – que ce soit en termes de limitation de vitesse ou de signalisation. »* Selon la députée, le problème vient du fait qu'il n'existe pas, actuellement, de législation européenne concernant une règle de circulation. *« Les États membres se contentent d'une convergence – a minima –, notamment basée sur la convention de Vienne sur la circulation routière, dont chacun s'accorde à dire qu'elle est obsolète. »*

**Technologie 5G** Pour répondre à des **besoins de communications croissants** tout en **réduisant les consommations d'énergie**, la **Conférence Internationale des Télécommunications** a réservé pour les usages des **objets mobiles communicants** des bandes de **fréquence élevées** et des protocoles permettant d'**adapter en permanence les débits aux besoins de chacun des clients**. Chacun d'entre eux peut en permanence vérifier si le réseau est présent là où il se trouve et quel prix il doit payer pour envoyer ou recevoir ses messages à ce moment là. Nous en sommes aujourd'hui aux **premiers essais sur des zones où le trafic Télécom est dense**. Les opérateurs sont satisfaits de l'augmentation des débits qui permet de répondre aux besoins de **nombreux clients** qui peuvent communiquer **simultanément sans se gêner**. Par contre, les spécialistes de la **sécurité informatique** avertissent leurs clients des nouvelles **vulnérabilités** que génère cette **“virtualisation”** des réseaux. Comment éviter qu'un objet communicant banal soit utilisé pour créer, pendant un temps très court, une plateforme très puissante pour télécharger des données et les utiliser par exemple pour envoyer simultanément un très grand nombre de messages... et

disparaître. <http://www.urba2000.com/urba21/?Pourquoi-la-5G-est-aussi-une-rupture-en-matiere-de-cyber-risques>

La fin du **salon de l'innovation de Bains-sur-Oust**. Les organisateurs ont voulu frapper les jeunes imaginations avec des démonstrations d'**objets volants pilotés à distance**: des **drones** de tous types qui ont fait des prouesses et un **hélicoptère en vol stationnaire** pour bien faire comprendre que l'immobilité est une position particulière de la mobilité. Les hautes autorités du territoire se sont vues aussi dans cette ambiance inspirée, mais les journalistes étaient déjà partis....

Bien à vous

JF Janin